

AURÉLIE LEDOUX

# L'ASCENSEUR SOCIAL EST EN PANNE

À QUOI  
SERT  
ENCORE  
L'ÉCOLE?



Flammarion **Antidote**

Extrait de la publication

Jean Jullien

# Anti dote

HALTE AUX CONSENSUS MOUS,  
AUX FAUSSES ÉVIDENCES,  
À L'OPPOSITION STÉRILE DES EXPERTS!  
BIENVENUE À TOUS CEUX  
QUI VEULENT SE CONSTRUIRE UN AVIS,  
PAR EUX-MÊMES ET POUR EUX-MÊMES.  
IMPERTINENTS ET CRITIQUES,  
CES PETITS ANTIDOTES LEUR SONT DÉDIÉS.

**Il est des éloges ambigus de l'école.  
À force d'en faire la condition  
de la réussite, on finit par n'y voir plus  
qu'un moyen de *parvenir*.  
Oubliant l'idée d'instruction,  
on réclame alors sans le dire  
une société sans école.**

# L'ascenseur social est en panne

DANS LA MÊME COLLECTION

Normand Baillargeon, *Liliane est au lycée – Est-il indispensable d'être cultivé ?*

Harold Bernat, *Vieux réac ! – Faut-il s'adapter à tout ?*

Yann Dall'aglio, *Une Rolex à 50 ans – A-t-on le droit de rater sa vie ?*

Yann Dall'aglio, *J't'm – L'amour est-il has been ?*

Aurélie Ledoux, « *L'ascenseur social est en panne* » –  
*À quoi sert encore l'école ?*

Samuel Pelras, *Un geste pour la planète – Peut-on ne pas être écolo ?*

Guillaume Pigeard de Gurbert, *Fumer tue – Peut-on risquer sa vie ?*

Mathias Roux, *J'ai demandé un rapport – La politique est-elle affaire d'experts ?*

Jean Salem, « *Élections piège à cons* » – *Que reste-t-il de la démocratie ?*

Camille de Vulpillières, « *Dis merci à la dame* » –  
*Que signifie la politesse ?*

Aurélie Ledoux

L'ascenseur social  
est en panne  
*À quoi sert encore l'école ?*

Flammarion **Antidote**

Aurélie Ledoux enseigne la philosophie au Lycée  
Georges Dumézil de Vernon.  
Elle anime également un cours à  
l'Université Conventionnelle, à Paris.

© Flammarion, Paris, 2012.  
ISBN : 978-2-0812-8459-3

## INTRODUCTION

### Au pied de la lettre (et donc de l'ascenseur)

L'ascenseur social ne dessine plus depuis longtemps une ligne de clivage politique : il semble désormais acquis que la liberté consiste en la promesse, faite à chacun, de pouvoir s'élever socialement par son mérite. Aussi chaque bord politique s'en fait volontiers le champion et accuse ses adversaires de faire obstacle à cette mobilité essentielle aux démocraties. La symétrie des discours tient à ce que peu d'entre eux dépassent la métaphore. L'image est certes séduisante : si l'ascenseur est le symbole adéquat de la promotion sociale, c'est qu'il fut l'apanage des demeures de luxe avant de rendre possibles les tours démesurées des quartiers d'affaires ou de devenir la colonne vertébrale des grands magasins. Un ascenseur, ce n'est pas simplement moderne : c'est la modernité même. Ainsi,

l'ascenseur social inspire et les jeux de mots ne manquent pas : il est bien sûr « en panne » (Nicolas Sarkozy, Discours de Périgueux du 12 octobre 2006), il faut « travailler à se le renvoyer » (Alain Madelin, Discours « Repenser la justice sociale » du 3 décembre 1996), voire être prêt à « descendre les escaliers pour aller repérer les talents » (François Fillon, Discours sur l'égalité des chances du 19 novembre 2009) quand l'ascenseur social se « retrouve bloqué dans les ténèbres du troisième sous-sol de la France » (Michel Moyrand, maire PS de Périgueux, 2012). Pourtant, au-delà de cet alignement des discours politiques sur la prose d'un Almanach Vermot, il y aurait matière à s'étonner de ce que l'on considère l'ascenseur social comme un point de programme, ou même comme un idéal politique. À proprement parler, la métaphore renvoie à la mobilité sociale et n'est d'abord qu'un outil conceptuel, issu des sciences humaines, pour décrire et mesurer les réalités socio-économiques d'États fondés sur un principe méritocratique. Ce déplacement sémantique, qui consiste à prendre une métaphore au pied de la lettre et donc à substituer une image de mobilité à une idée de justice, n'est pas un hasard : il permet non seulement de faire passer la conséquence pour le principe



(« la justice, c'est la mobilité », abolissant au passage la réflexion sur la norme de justice sous-jacente à toute redistribution des sorts sociaux), mais encore de réduire un problème politique à une difficulté technique (quels procédés mettre en œuvre pour redonner de la mobilité sociale, c'est-à-dire « réparer » la société ?). Le paradoxe, qui n'est pas des moindres, est de se référer ainsi implicitement à une *justice sans principe*. En ce sens, l'expression d'« ascenseur social » participe bien de la novlangue : si elle remplace volontiers celle de « justice sociale », c'est parce qu'elle permet, tout en en parlant, de n'en rien dire.

Mais comment critiquer la promotion de l'ascenseur social ? Quelle contestation penser, autre qu'un discours anachronique et réactionnaire au sens premier du terme, c'est-à-dire renvoyant à un ordre fondé sur la naissance ? Remettre en cause l'ascenseur social, c'est refuser d'être moderne, et cela seul suffit à être risible. La seule contestation possible consisterait donc à s'interroger sur la réalité des dysfonctionnements de l'ascenseur et de l'immobilisme supposé de la société. Ce que fit Franck Dedieu dans *L'Expansion* en mars 2007. Le journaliste n'y remet pas en cause le « principe de l'ascenseur social » mais en dément seulement la « panne », annonçant la

bonne nouvelle, chiffres de l'INSEE à l'appui, selon laquelle les salariés sont à la fois plus souvent promus qu'il y a vingt ans et plus nombreux à être déclassés : « En fait, depuis vingt ans, l'ascenseur monte mieux, mais il lui arrive de descendre plus. C'est cette évolution qui donne le vertige aux cadres et aux classes moyennes, soumis à un effort permanent d'adaptation et mal préparés à ces trous d'air ». On reconnaîtra au passage une explication psychologique qui vaut morale économique : si cela choque le chaland, c'est précisément parce que celui-ci n'est pas suffisamment « adapté » à ce nouveau monde, raison qui en elle-même explique et justifie déjà sa chute sociale. La naïveté – ou le cynisme – de cette reprise littérale de l'image de l'ascenseur (qui, en effet, sert aussi bien à monter qu'à descendre) révèle une conception de la justice fondée sur l'existence de déclassés et qui, loin de combattre l'inégalité, l'exige pour pouvoir s'exercer. Car comment promouvoir les « méritants » s'il y a trop d'égalité, c'est-à-dire si les sorts sociaux sont trop semblables ?

On objectera à raison que tous les hommes ne sont pas identiques et qu'une société a besoin de bons ouvriers autant que de bons dirigeants. Mais avant de rappeler que le-siècle-dernier-a-bien-montré-à-quelles-horreuurs-conduisait-la-passion-de-l'égalité et de soupçonner l'auteur d'écrire un

couteau entre les dents, on se permettra d'envisager que toutes les inégalités, précisément, ne sont pas égales, et qu'une société n'a pas plus besoin de mauvais dirigeants que de mauvais ouvriers.

Car, à force de faire de l'école la condition de la réussite, on finit par n'y voir plus qu'un moyen de parvenir, reléguant au second rang l'idée même d'instruction.

Pendant la campagne présidentielle de 2012, on vit, à droite comme à gauche, se multiplier les éloges de l'éducation et les propositions pour lui rendre une place centrale dans la lutte contre le chômage et la relance de l'ascenseur social. Pourtant, on ne voit guère comment l'augmentation des diplômés engendrerait la multiplication des emplois. La logique de l'ascenseur social reste tributaire du marché du travail, et la part d'emplois « qualifiés » n'augmente pas avec le taux de réussite au baccalauréat – qui d'ailleurs n'en peut mais. Au contraire, il est souvent plus facile aujourd'hui de trouver un travail dit « sans qualification » que de décrocher l'emploi correspondant à sa formation quand on est diplômé. Du point de vue d'une économie qui exige une main d'œuvre flexible et bon marché, l'échec scolaire est donc au moins aussi nécessaire que la réussite.

À l'inverse, la défense de l'égalité des chances adresse à l'école une étrange critique : en disant que l'école ne parvient pas à éliminer les inégalités de départ, on ne lui reconnaît plus la vertu de les amoindrir. Argument retors si l'on y songe et qui consiste, selon un parallèle formulé par Jean-Claude Milner, à reprocher au médecin qui vous soigne de vous rendre malade et d'échouer dans la guérison à égaliser la perfection des corps lors de la Résurrection. Cette exigence irréaliste semble condamner à l'avance tout effort et tout progrès en tant qu'il n'est pas absolu et définitif. Mais si l'institution scolaire ne fait jamais assez pour l'égalité des chances, ou plus exactement s'il faut faire comme si cela n'était jamais assez, c'est parce qu'elle n'a plus pour objet les savoirs, mais la légitimation des privilèges sociaux. Cette redéfinition de son rôle permet de circonscrire la question de l'inégalité à celle de l'égalité des chances et de faire porter sur l'école le fardeau des inégalités qui la précèdent sans jamais avoir à en discuter. L'école est l'âne de la fable des *Animaux malades de la peste*. Parce que cette institution a le souci de l'égalité (et pour des raisons qui à l'origine tenaient davantage à une certaine conception du savoir et de l'homme qu'au respect obséquieux de règles de sélection sociale), elle est la première à reconnaître

## INTRODUCTION

ses imperfections et à s'en blâmer. Mais, comme dans la fable, l'occasion est trop belle et le coupable tout désigné : plutôt que de blâmer les inégalités, blâmons l'école qui ne sait pas en annihiler tous les effets sur la génération suivante. On demande alors à l'école non plus d'enseigner, mais de faire un miracle : que comptent pour rien des inégalités de plus en plus grandes.





## CHAPITRE PREMIER

# Une justice sans principe ?

« Aucune société ne peut tenir sans un ascenseur social en état de marche. La Rome antique, la société d'Ancien Régime, la République de Weimar en Allemagne sont mortes de ne pas avoir su prendre soin de cette valeur cardinale : un enfant issu d'un milieu populaire doit pouvoir réussir à travers l'école. C'est le cœur du modèle qu'incarne la III<sup>e</sup> République. »

Laurent Wauquiez,  
*La Lutte des classes moyennes.*

L'Histoire, en la personne de Laurent Wauquiez, souffle sa leçon et balaie les sociétés sans ascenseur social. L'hégélien de droite corrige enfin Marx : le moteur de l'Histoire n'est pas la lutte des classes mais la réussite des jeunes. Le dépassement dialectique sera donc individuel ou ne sera pas : il ne

s'agit plus d'abolir les classes mais de sortir de la sienne. Les invasions barbares, la guillotine, le totalitarisme et les chambres à gaz ont ainsi une même cause : la Raison dans l'Histoire est un enfant de pauvres dans l'ascenseur, et nul doute que si l'école avait pu permettre à Gavroche de réussir – le gamin n'avait pas l'air idiot –, il n'aurait pas fini sur les barricades de 1848. Faute ni à Voltaire ni à Rousseau : les Goths, les sans-culottes et les nazis ne voulaient que prendre part aux fruits de la croissance à la mesure de leurs capacités. Laissons l'arrivée des Huns et l'avènement du Christianisme, l'opposition des Parlements et la récolte de 1788, le Traité de Versailles et la crise de 29 à ceux qui ont la vue trop courte pour saisir le sens de l'Histoire, et prenons un instant notre envol sur les ailes de Laurent Wauquiez.

## L'égalité, c'est l'inégalité !

L'ancien ministre nous chante l'air de Figaro : celui d'un monde où les charges et les honneurs exigent davantage que de se donner la peine de naître. L'équivalence entre justice et mobilité sociale apparaît comme une évidence par contraste avec la société d'Ancien Régime : dès lors que ce



n'est plus la naissance qui détermine le devenir social, mais les désirs et les aptitudes de l'individu, il devient possible de changer de milieu et de gravir les échelons en fonction de son mérite. « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » et « Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune » : ces deux phrases se suivent pour former l'article 1<sup>er</sup> de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* de 1789 parce que ces deux idées sont liées. En mettant fin à l'ordre fixe de la naissance, l'égalité des droits appelle à lui substituer un nouveau principe d'organisation : l'idée démocratique implique le principe méritocratique. Aussi Figaro ne réclame-t-il pas les richesses du comte mais les mêmes droits que lui, sachant que, plus malin que son seigneur, il obtiendrait davantage encore.

L'identité des conditions sociales n'a aucun sens dans une société où les hommes ne sont pas plus identiques qu'un même métier ne peut être exercé par tous. L'égalité des droits n'est donc pas l'identité des sorts. S'agissant des hommes, il n'y a d'ailleurs jamais d'égalité que métaphorique ou métonymique, puisque ce terme désigne une propriété mathématique qui ne vaut que pour des quantités. Ainsi, dire que les hommes sont égaux devant la loi signifie qu'ils ont strictement les

mêmes droits, *ni plus ni moins*. Or cette « égale quantité de droits » n'est elle-même que l'autre nom de l'abolition des privilèges : elle est la forme juridique que prend l'interdiction de la domination d'un homme sur un autre. L'égalité, y compris celle des droits, n'est donc pas en soi une valeur. Elle en devient une parce qu'elle constitue une condition *sine qua non* au seul bien politique absolu : la liberté. Comme l'écrivait Rousseau, il n'y a « point de liberté sans lois, ni où quelqu'un est au-dessus des lois ». L'égalité des droits est l'autre manière de formuler l'idée de liberté politique et n'est jamais qu'une paraphrase de ce que veut véritablement dire le mot de « loi ». La liberté fonde l'égalité ; non l'inverse. C'est pourquoi la confusion de l'égalité politique avec l'égalité sociale peut contrevenir à la liberté politique même. On fait de mauvais calculs lorsqu'on prend le moyen pour la fin. Cette perversion du principe démocratique par l'égalitarisme est selon Tocqueville le plus grand danger qu'ont à craindre les démocraties modernes : « La passion d'égalité pénètre de toutes parts dans le cœur humain, elle s'y étend, elle le remplit tout entier. Ne dites point aux hommes qu'en se livrant aussi aveuglément à une passion exclusive, ils compromettent leurs intérêts les plus chers ; ils sont sourds. Ne leur

montrez pas la liberté qui s'échappe de leurs mains, tandis qu'ils regardent ailleurs ; ils sont aveugles, ou plutôt ils n'aperçoivent dans tout l'univers qu'un seul bien digne d'envie. » (Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, t. II., deuxième partie, chap. 1). L'amour de l'égalité fait le lit de nouveaux despotismes. Car, lorsque les peuples démocratiques préfèrent l'égalité dans l'esclavage à toute forme d'inégalité, peu leur importe de perdre leur liberté politique au profit d'un État autoritaire et paternaliste, pourvu que tous soient logés à la même enseigne. Au nom de l'égalité des conditions, on peut donc en venir à nier les conditions de la liberté. La centralisation des pouvoirs semble alors préférable au développement de pouvoirs intermédiaires, et toute distinction devient suspecte, comme portant en elle le germe de l'aristocratie. L'égalitarisme ainsi compris est non seulement liberticide, mais contraire à l'esprit de la démocratie puisqu'en attaquant les distinctions méritocratiques, il sape les fondements d'une organisation ayant pour principe l'intérêt commun. Toute entorse à la méritocratie est alors une double injustice : à la fois injure faite à l'individu, privé de ses possibilités, et préjudice porté à la société, lésée de talents dont elle pourrait bénéficier.

Rappeler que l'égalité politique n'est pas l'indifférenciation des sorts sociaux revient ainsi à souligner que les différences ne sont pas sans *raison*, y compris au sens mathématique de *ratio*. Ainsi, selon Aristote, la juste distribution ne consiste pas à donner la même chose à tous, mais à proportionner ce que l'on donne au mérite de chacun. Cela même est encore une forme d'égalité : non plus égalité stricte, arithmétique, mais égalité de rapports, proportionnelle. Le même principe de justice qui nous fait traiter identiquement ce qui est égal doit nous faire traiter différemment ce qui est inégal. Le souci de l'égalité appelle paradoxalement une répartition inégale en tant que tous les hommes ne sont pas identiques. Les chantres de la méritocratie se posent donc en défenseurs de l'égalité bien comprise, ou plutôt de ce que l'on désigne désormais sous le terme d'*équité*. L'expression, là encore, fait référence à Aristote : l'équité désignait dans l'*Éthique à Nicomaque* la nécessaire adaptation de la loi, qui est générale, à un réel toujours particulier et imprévisible. L'équité est plus juste que l'application littérale de la loi parce qu'elle se réfère à son esprit. Par dérivation, ce terme en est venu à signifier une égalité plus juste que l'égalité arithmétique : elle est l'adaptation aux cas particuliers, la juste évaluation de ce qui



N° d'édition : L.01EHBN000554.N001  
Dépôt légal : septembre 2012